



DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL

Certificat d'Animateur Volley *"Cœur de Métier"*

Sommaire

- Objectifs de la formation
- Compétences majeures développées
- Profil des candidats
- Pré requis et conditions d'admission en formation
- Structuration, durée, allègements
- Contenus du module / du certificat
- Méthodologie, évaluation , certification et validation de la formation, e-learning
- Obligations règlementaires, durée de validité et recyclage, évolutions possibles, équivalences vers les diplômes d'Etat
- Informations diverses et formalités administratives
- Contacts

Objectifs de la formation - le cœur de métier

Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant d'animer des séances d'initiation de l'activité Volley-Ball en sécurité.

Compétences majeures développées

- Accueillir et fidéliser des joueurs au sein d'un club.
- Construire une situation, une séance.
- Connaître et utiliser les procédures d'entraînement.
- Connaître les observables des fondamentaux techniques.
- Connaître et utiliser les techniques d'animation.
- Connaître et utiliser les techniques d'entraîneur.
- Connaître les formules sportives de tournoi.
- Savoir accueillir et organiser un plateau de rencontres.
- Savoir accompagner un groupe lors d'une rencontre.

Profil des candidats

- animateurs de groupes jeunes à senior évoluant aux niveaux départemental ou régional, jeune ou sénior, ou en loisir, compet'lib...
- Toute personne souhaitant s'investir dans l'encadrement.

Pré requis et conditions d'admissions en formation.

- Etre licencié FFVB (un non licencié peut participer à la formation mais sans délivrance du certificat - uniquement attestation de participation).
- Etre âgé(e) de 16 ans minimum.
- Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

Structuration, durée de la formation, allègements.

Structuration:

Le Certificat d'Animateur Volley est constitué d'un module de 30 heures minimum et d'une alternance attestée en club de 20 heures minimum.

Durée de la formation :

Cette formation peut se dérouler sur deux saisons maximum.

La formation peut être dispensée sous la forme la plus adaptée au contexte: stage, week-end, soirée, mutualisation entre clubs au sein d'un bassin de pratique, e-learning...

Allègements:

Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, ce certificat peut être considéré comme acquis suite à une validation via une demande de VAE **délivrée au niveau régional**. Cette VAE régionale devra être saisie sur le fichier central des entraîneurs par le coordonnateur ETR ou le CTS-R.

DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL

Certificat d'Animateur Volley

Avril 2018

Auditeurs libres:

Un stagiaire peut ne participer qu'à certains blocs du certificat, cela en lien avec les possibilités de mise en oeuvre de ce dernier.

Contenus détaillés du module / du certificat et de l'alternance.

Certificat → "Cœur de métier"

Champs techniques et tactiques : (13h minimum)

- Le but et lois du jeu
- Les motivations et les besoins des joueurs (différents profils)
- Connaissance basique des fondamentaux technico tactiques
- Les organisations collectives (offensives et défensives)
- Les différentes formes de jeu
- Les principes du managéral (niveau initiation)

Face à face pédagogique et mises en situation : (15h00 minimum)

- Les principes de mise en oeuvre de la sécurité lors des entraînements et plateaux
- Les différentes procédures d'entraînement et de leur utilité
- La connaissance et l'utilisation des techniques d'entraîneurs
 - Prestation évaluée sur :
 - Mise en place de la structure de l'exercice
 - Déroulement de la situation
 - Intervention

Connaissances relatives à l'accueil des pratiquants (2h00 minimum)

- La réglementation fédérale (licence), les structures fédérales
- La sécurité du pratiquant
- Vie associative

Alternance en club

L'animateur en formation doit s'investir dans l'encadrement au sein d'un club sur une durée minimale de 20 heures.

Méthodologie, évaluation, certification et validation de la formation :

Méthodologie:

Apports de connaissances, travaux de groupes, travail vidéo, séances pratiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs et/ou stagiaires, formation et évaluation à distance...

Evaluation:

L'évaluation, réalisée en e-learning ou lors de la formation, est identique sur le fond et la forme, quel que soit le lieu où se déroule le stage.

Elle porte sur les critères suivants:

Certificat cœur de métier

- Implication du candidat au cours de la formation
- Evaluation de la qualité des situations proposées et de leur animation
- Questionnaires
- Présentation de TP

Alternance en club:

- Attestation (*modèle DTN FFVB*) signée du président de club. Elle doit faire apparaître la réalité de présence, le volume et l'activité du candidat.

Certification:

Pour obtenir son certificat, le candidat devra :

- Valider le certificat avec la mention « acquis ».
- Fournir son attestation d'alternance au formateur.

Obtenir la mention « non acquis » sur le certificat "cœur de métier", renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le formateur ou un membre ETR accrédité par celui-ci.

Un candidat auditeur libre qui ne suivrait que partiellement le certificat se verra délivrer une attestation de présence. Celle-ci sera prise en compte dans le cas où le candidat souhaite poursuivre la formation ultérieurement. (sous réserve d'être licencié ffvb)

Validation:

L'attestation de formation avec la mention "acquis" et celle de l'alternance permettent de valider ce certificat.

Le coordonnateur ETR, la commission technique régionale, ou le CTS-R devra saisir la qualification acquise sur le fichier central des entraîneurs. L'entraîneur pourra ensuite imprimer sa carte sous la forme choisie.

E-learning:

Une partie de cette qualification pourra être dispensée par e-learning, pour ce qui concerne les apports de connaissances liés à la construction de situation, de séance, les procédures...
Une partie de l'évaluation de cette qualification pourra être réalisée à distance.

Obligations réglementaires, durée de validité du diplôme et recyclage, évolutions possibles, équivalences vers les diplômes d'Etat:

Obligations règlementaires:

Le certificat Animateur Volley est obligatoire pour se présenter au certificat d'Initiateur Volley. Une VAE régionale peut toutefois permettre à un candidat de pouvoir se présenter sur le certificat d'Initiateur Volley sans passer par le certificat d'Animateur Volley.

Validité du certificat:

Permanente

Recyclage:

Sans caractère obligatoire.

Evolutions possibles:

- Accès au Certificat d'Initiateur Volley
- Accès aux modules spécifiques du DRE 2 VB:
 - Module 1 : Animateur Fédéral de Beach Volley,
 - Module 2 : Accueil et Formation des Jeunes,
 - Module 3 : Préparation physique et athlétique en volley et beach volley niveau 1,
 - Module 4 : volley solidarité citoyenneté,
 - Module 5 : volley santé niveau 1,
 - Module 6 : volley assis niveau 1,

Equivalences vers les diplômes d'Etat:

Le Certificat d'Animateur Volley n'ouvre aucune équivalence vers les diplômes d'Etat.

Informations diverses et formalités administratives

Inscription:

Chaque module doit faire l'objet d'une inscription auprès de l'organisme de formation.

Frais pédagogiques de formation:

Le coût pédagogique de ce certificat est défini par l'organisme de formation.

Frais d'organisation de la formation:

Les frais inhérents à l'hébergement et à la restauration peuvent être gérés par l'organisme de formation. Ils doivent impérativement être distincts des frais pédagogiques.

Responsable du dossier d'inscription

Secrétariat du comité départemental ou ligue régionale.

Responsable de la formation:

Formateurs accrédités ETR et DTN.

Organisation et encadrement:

Comité départemental - Ligue Régionale - ETR - Institut Fédéral de Formation.

Dates et Lieux:

Définis dans le calendrier régional et/ou national de formation.

DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL

Certificat d'Animateur Volley

Avril 2018

Nombre de stagiaires:

Préconisation de 8 à 20 personnes par stage (en fonction du nombre d'encadrants).

Date limite d'inscription:

En fonction des modalités définies par l'organisme de formation.

CONTACTS:

Comités départementaux et Ligues Régionales

Secrétariat des Formations DTN-FFVolley

01.58.42.22.25 Mail → secretariat.formation@ffvb.org

DTN Adjoint en charge du secteur formations :

06.69.30.05.92 Mail → nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi :

Mail → ccee@ffvb.org

